

# Charte LGEF « Foot 'Valeurs »

Les signataires de la présente charte s'engagent ensemble à se mobiliser pour la promotion des valeurs fondamentales du sport et du football en particulier : en contribuant à bannir autant que possible les mauvais comportements sur les stades, le non-respect des règles, en oeuvrant pour le respect des acteurs du jeu, qu'ils soient arbitres, joueurs, éducateurs ou officiels, en communiquant auprès des spectateurs des matchs, auprès des parents des jeunes joueurs et joueuses sur la nécessité du respect de la règle et des acteurs, sur le désir de faire passer le jeu avant l'enjeu.

Les signataires de la présente charte s'engagent à faire respecter l'esprit d'ouverture du football qui est un sport qui permet la mixité sociale et culturelle, à bannir des terrains les comportements et propos racistes, homophobes ou insultants. Ils s'engagent aussi à signaler au plus vite à l'instance qui les représente les manquements graves dont ils auraient été témoins, y compris les cas flagrants de discrimination dont auraient été victimes des licencié(e)s de notre sport.

Les signataires de la présente charte s'engagent à contribuer à leur niveau au nécessaire travail de prévention en direction des plus jeunes, en participant au Programme Éducatif Fédéral dont l'objectif est de placer les valeurs du football au cœur même de sa pratique, à travers 5 valeurs fondamentales du Football «Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité » .

Les signataires de la présente charte sont conscients du rôle social du football et des responsabilités que cette situation impose, se disent prêts à en assumer les contreparties éducatives, à poursuivre la structuration de leur club au travers des différents programmes de formations de leurs éducateurs, de leurs arbitres, de leurs dirigeants, en prônant l'ouverture.

Les signataires de la présente charte s'engagent à en faire la promotion auprès de leurs licencié(e)s, de leurs spectateurs, auprès des parents des jeunes licencié(e)s auprès des collectivités avec lesquelles ils travaillent en affichant leur adhésion à ces principes de base. Ils s'engagent enfin à désigner en leur sein un «réfèrent des actions civiques et citoyennes» qui pourra devenir le relais de la LGEF sur l'ensemble de ces thématiques.

Club signataire \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Nom et fonction au club \_\_\_\_\_

Signature et tampon du club \_\_\_\_\_

